Chaque année, les Suisses et les Suissesses parcourent en moyenne 25'000 kilomètres, trajets en Suisse et à l’étranger cumulés. Une tendance qui se voit à la hausse.

Nous sommes de plus en plus mobiles. Corollaire, le trafic augmente aussi. La part du trafic à la consommation énergétique suisse est aujourd’hui déjà de 36 %, couverte à 95 % par des produits pétroliers.

Notre mobilité, occasionnant donc un tiers des émissions de CO2, joue un rôle central dans la politique climatique et énergétique du pays. Malgré cela, il n'existe pas de chiffres sur la consommation exacte de carburants ni sur les habitudes de mobilité des Jurassien-ne-s. Ce domaine particulièrement complexe n'ayant pas été traité dans le cadre du Rapport Weinmann, il est capital que le Canton se dote d'un volet mobilité dans la prochaine conception cantonale de l'énergie car la mobilité renferme un grand potentiel d’accroissement de l’efficacité.

Nous sommes d'avis que l’Etat doit offrir les meilleures prestations possibles de mobilité à tous les usagers du Canton, tout en tenant compte de la vie sociale et économique spécifique du Jura, de ses contraintes et de son évolution, de l’environnement naturel et construit dans lequel elles s’insèrent. L’Etat se doit d’être exemplaire dans les domaines où son rôle peut être prédominant et de rechercher la durabilité dans ses actions. Il a le devoir d’être innovant et d’accompagner positivement le changement et les mutations.

Or, aujourd’hui, le fonctionnement de notre société est très largement dépendant du pétrole et de l’atome. La transition énergétique implique donc un changement radical qui consiste non seulement à remplacer les énergies fossiles promises à disparaître par des « renouvelables » mais implique de consommer autrement et considérablement moins d’énergie.

Au-delà des défis techniques que la mobilité pose, il s’agit de repenser nos modes de vie pour qu’ils tiennent compte des limites des ressources naturelles. Réussir la transition énergétique dans le volet mobilité nécessite de lui donner un sens, d’en comprendre les freins et les motivations. Comme pour l'habitat, la mobilité liée à l'activité professionnelle, économique ou de loisirs est une thématique tellement globale qu'il faut l’aborder comme un projet de société.

Le volet mobilité est souvent présenté comme impliquant un sacrifice de la liberté, une valeur centrale de nos sociétés. Elle serait synonyme de contraintes lourdes et d’interdictions. Les réactions négatives aux plans de mobilité et, notamment, aux restrictions de places de parkings disponibles illustrent bien la difficulté à concrétiser la transition énergétique : la voiture restant un symbole fort de cette liberté.

Les impacts de la consommation énergétique sur la santé pourraient être une piste. La santé est en effet un levier d’action important puisqu’elle touche à la dimension collective, mais aussi individuelle. En ce qui concerne la mobilité, la mise en avant d’arguments plus concrets comme l’émission de particules fines ou l’encombrement des réseaux semblent davantage porteurs que l’impact sur le climat ou le pic pétrolier.

Nous sommes donc satisfaits que le Gvt accepte cette motion et l'encourageons à ne pas s'arrêter à faire des études, mais à établir un concept, c'est-à-dire à lister un état des lieux, se fixer des objectifs à atteindre, lister les mesures à prendre, prévoir des indicateurs quantitatifs et qualitatifs pour mesurer leur efficacité et pertinence, tout en prenant en compte les mécanismes sociaux qui sont à l’oeuvre afin de mettre en lumière les difficultés économiques et sociétales qui retardent cette transition.

Nous vous invitons donc à soutenir cette motion pour disposer d'un volet mobilité dans la Conception cantonale de l'énergie.

Murielle Macchi-Berdat